



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Enseignement supérieur  
Ens. Sup./n° 17

**Le Recteur de l'académie de Limoges,  
Chancelier de l'université,**

VU le décret n° 87-155 du 5 mars 1987 modifié relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires, notamment l'article 17 ;

VU l'arrêté du 12 février 1996 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration du Centre national et des Centres régionaux des Œuvres universitaires et scolaires, notamment l'article 9 ;

VU l'arrêté rectoral n° 12 du 11 mars 2008 relatif à l'organisation des élections

VU les procès-verbaux des élections du 27 mars 2008

## **ARRETE**

**Article 1** – Sont élus en qualité de représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Limoges :

Liste présentée par : **LÉA : Les Etudiants Associatifs**

Titulaires : Melle Ophélie BAILLY  
M. Jérémy JOST  
Melle Flora MERIGAUD  
Melle Juliane BOSC

Suppléants : M. Mathieu NOWACKI  
M. Pierre LAFON  
Melle Mélanie CHARTREUX  
M. Armand SAADA

Liste présentée par : **UNEF - le syndicat étudiant et associations étudiantes - contre la précarité : un statut social pour tous**

Titulaires : M. Ibrahima DIA  
M. Alexandre CAMPOS ORIOLA

Suppléants : M. Thierno Abdoulaye DIALLO  
M. Alix LEFRUY

Liste présentée par : **UNI pour des réformes au service des étudiants**

Titulaire : M. Guillaume GUERIN

Suppléant : M. Baptiste COMBEAU

**Article 2** – Le secrétaire général de l'académie de Limoges et le directeur du CROUS de Limoges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 28 mars 2008



Anne SANCIER-CHATEAU

Destinataires :

- Mme la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – bureau DGES B1
- M. le directeur du CNOUS
- M. le Préfet de la Région Limousin
- M. le directeur du CROUS de Limoges
- Mmes et MM les membres de la commission électorale.
- Mmes et MM. les chefs d'établissement
- Dossier
- Archives